

L'Assemblée Nationale débattrà samedi du projet de Loi sur les Investissements Étrangers



La Havane, 26 mars (RHC)- L'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire de Cuba analysera samedi au cours d'une séance extraordinaire le projet de Loi sur les Investissements Étrangers.

José Luis Toledo, président de la Commission Permanente pour les Questions Constitutionnelles et Juridiques de cet organe a fait savoir que l'on prévoit l'analyse et l'adoption du compte rendu sur le Projet par les membres de ce groupe et de celui des Questions Économiques, chargés de réaliser le travail législatif préalable au débat parlementaire.

Dans des déclarations qu'il a faites à notre station de radio il a indiqué :

«Un travail très intense est fait avec tous les députés , avec tous les spécialistes et avec toutes les personnes à la recherche d'un consensus nous permettant de trouver des solutions sur ce thème, Si nous ne faisons pas cela, nous ne pourrions pas légiférer. Il faut tenir compte du fait que notre Assemblée Nationale a une particularité : elle n'est pas un organe qui siège en permanence, C'est-à-dire, nos députés ne sont pas rémunérés pour leur charge. Nous tenons des sessions ordinaires deux fois par an. L'Assemblée tient des séances extraordinaires à la demande du Conseil d'État ou d'un nombre déterminé

d'élus.

Pour sa part, Déborah Rivas, directrice générale des Investissements Étrangers au Ministère du Commerce Extérieur a souligné que le Projet de Loi a été élaboré en tenant compte des changements qui sont introduits dans notre pays pour actualiser le modèle économique suivant les Grandes Lignes du 6e Congrès du Parti Communiste de Cuba.

Déborah Rivas a également expliqué que le projet de loi inclut 34 principes généraux et 11 politiques sectorielles pour les investissements étrangers ayant pour but de contribuer au développement de l'économie nationale avec des capitaux étrangers.

Elle a ajouté au sujet du projet de Loi sur les Investissements Étrangers :

« Il donne des informations aux investisseurs sur les procédés, les démarches, les études qu'ils doivent faire pour que leurs propositions d'investissement soient approuvées. Il faut élever le taux de croissance annuelle de notre économie pour obtenir un développement prospère et durable du pays à court terme ».

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/18593-lasamblea-nacional-debattera-samedi-du-projet-de-loi-sur-les-investissements-etrangers>



Radio Habana Cuba